

ici pour partager avec moi cette journée mémorable. Mon père était avocat et, plus tard, devint sénateur. Comme lui, j'ai embrassé le droit et la politique. Je regrette qu'il ne soit pas ici pour me voir prêter serment dans la Chambre même où il a servi avec tant de dévouement et de distinction.

Dans la fière tradition de l'entraide qui sert de motivation à tant de gens d'un bout à l'autre du pays, je compte, en tant que représentant de Notre Souveraine, profiter de mon mandat pour exprimer haut et fort les espoirs et les aspirations de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Ce serait peut-être un peu présomptueux de ma part, au moment où j'aborde mes nouvelles fonctions, de vouloir préciser tout ce que j'espère accomplir. Je puis dire cependant que j'aime mon pays et que j'ai un profond respect pour mes compatriotes. Au cours de mon mandat, je me ferai le défenseur des causes qui vous tiennent tant à cœur: le service à la collectivité, la responsabilité de l'environnement, l'éternelle lutte contre l'analphabétisme et les besoins des personnes âgées.

Le rôle du Gouverneur général a évolué au cours des ans, tout comme la monarchie dont il fait partie. Il a largement contribué à nous faire mieux comprendre que nous sommes un peuple en pleine maturité qui porte l'empreinte des intérêts et des aspirations de ceux et celle qui en ont été titulaires.

J'ai donc l'occasion—et la solennelle responsabilité—de faire mienne, avec ardeur, la fierté des gens de ce pays et d'être le témoin de nos interrogations communes devant les exigences de notre vie quotidienne et les défis que l'avenir nous pose en tant que nation.

La tâche qui m'attend me sera facilitée par l'appui de mon épouse Gerda—appui sur lequel je compte depuis plus de trente ans. Je sais déjà qu'elle jouera son rôle avec énergie, intelligence et ferveur, dons précieux dont elle partage les

fruits avec sa famille et ses nombreux amis. Je devrai aussi répondre aux aspirations de mes deux fils, John et Carl, qui reflètent bien celles de tous les jeunes Canadiens.

Dans tout ce que je ferai, je respecterai naturellement le mandat et la responsabilité que vous avez, en tant que députés et sénateurs, de vaquer aux affaires de l'État. Je conserve les belles amitiés que j'ai nouées durant les années vécues parmi vous. L'expérience que j'ai alors acquise m'a appris à respecter tous ceux et celles—de l'échevin au parlementaire—qui croient au régime démocratique du Canada et qui, jour après jour, lui insufflent un nouveau sens et une nouvelle vie.

J'estime à sa juste valeur votre souveraineté en tant que représentants élus du peuple et je m'engage à la protéger au cours de mon mandat.

Je vous demande de vous joindre à moi pour célébrer notre glorieux passé et vous invite à bâtir ensemble notre avenir. Nous devons nous efforcer d'éliminer ce qui nous divise et accorder plus d'importance encore à tout ce qui nous rapproche. Il nous faut aussi renforcer cet esprit de générosité qui a toujours été, et qui continuera d'être, notre trait distinctif en tant qu'individus et en tant que nation.

Quand je quitterai mon poste, je considérerai m'être bien acquitté de mes fonctions si les Canadiens et les Canadiennes ont une connaissance plus profonde d'eux-mêmes, s'ils se comprennent mieux les uns les autres, s'ils ont su davantage partager leurs joies et leurs peines. Je n'aurai été véritablement utile que si je réussis à contribuer à la mise en valeur de notre pays et du régime exemplaire sur lequel il est fondé.

J'espère seulement qu'une fois ma mission accomplie, j'aurai été jugé digne de la Souveraine que je représente, des traditions que je perpétue, des éminentes personnalités qui m'ont précédé et du peuple canadien que j'ai pour devoir de servir. Puisse-t-il en être ainsi, avec l'aide du Dieu tout-puissant!